

Procès-Verbal

Du Conseil d'Administration de l'UVPO

Du jeudi 5 octobre 2023 à 10h

Port-Leucate

MEMBRES ADHERENTS PRESENTS

PALLARES Serge	Président	Directeur retraité
BERNADI Marc	Secrétaire Général	Directeur retraité
MATTIA Marie-Hélène BOURRIQUEL Laurent WEISS Pierre		AGDE Directeur retraité
SANZ Julie		ARGELES-SUR-MER
SOLE Jean-Michel VINOT Guy		BANYULS SUR MER
LODA Stéphane GANTOIS Maxime	Vice-Président	CANET EN ROUSSILLON
MILHAU Muriel NICE Mathieu	Vice-Présidente	CAPESTANG POILHES
VIDAL Stéphane		CARCASSONNE
DE HARO Elise DE HARO Martial		CERBERE
BOUSQUET Jean-François		COLOMBIERS
MOLTO Jean-Louis DELALAU BIE Jacques		FRONTIGNAN
REY Bernard		LA GRANDE MOTTE
HELIOT Clément		LE BARCARES
PY Michel ROLLAND Claude JOUANAUD Carine FRATH Stéphane		LEUCATE
FABRE DE ROUSSAC Marie-Christine		MARSEILLAN
BALZAMO Dominique		MAUGUIO-CARNON
EL ABADI Chakir		MEZE
VITASSE Florence LEBESSOU Claude BARRAIS Anthony		NARBONNE-PLAGE
ROZELET Michel PAGEL-GRECHI Cyril	Secrétaire Adjoint	PALAVAS-LES-FLOTS
LITTON Michel		PEROLS
BRUNET Jean-Romain HOLT Valérie		PORT-CAMARGUE
MADAULE Louis		PORT LA NOUVELLE

PUECH Stéphane
PUECH Lydie

LECOMTE Younis

PORLAN Patrick

LUAIS Fabien

DUFRAISSE Cécile
LASSUS Véronique

PISSARRO Elisabeth
HERAIL Michel
MULLER Jean
ESCROUZAILLES Stéphane

SAUCEROTTE Bernard

GUILLELMET Jean-Marc

CASSAN Anne-Sophie
CHABROL Anne

PORT- VENDRES

SAINTE MARIE LA MER

SETE SUD DE France

TOULOUSE ST SAUVEUR

BEZIERS, VALRAS ET SERIGNAN

VIAS

CCI OCCITANIE

UVPO

PORTS DONT LES MEMBRES SONT EXCUSES

BEAUCAIRE
CASTELNAUDARY
COLLIOURE
FLEURY LES CABANES
GALLICIAN
GRUISSAN
LATTES
RAMONVILLE
SAINT-GILLES
SETE LES QUILLES

MEMBRES ABSENTS AYANT DELEGUE UN POUVOIR

RODRIGUEZ Didier
LACAS Frédéric
RAJA Cédric
VIOLA Elisabeth
BAZILE Vincent
CARALP Alain

AIGUES MORTES/GRAU DU ROI
BEZIERS, VALRAS ET SERIGNAN
BOUZIGUES
LES ESTERES
PORT CAMARGUE
VENDRES CHICHOULET

INVITES PRESENTS

MANAS Christophe
PIERRE Marion
NETTER Sarah
MERCIER Sophie
BASSAGET Jean-Marc
GLEIZES Jean-Jacques
SANS Michelle
DEVAUX Clément
FARAVEL Laurent
BARDIN Isabelle
MITSIALIS Jean
BARNIER Guillaume
RUIZ Joël
FAUGERE Éric
LACROIX Isabelle
DELPRAT Guy
MUNIER ESPESSE Isabelle
FONBONNE Sébastien
MANGIAPAN David-Pierre
CAMMAL David
MOURRUT Marine

REGION OCCITANIE
SGAR OCCITANIE
CRTL
SOUS PREFECTURE CERET
SOUS PREFECTURE NARBONNE
CCI 66
IDEA
PLUS DE VERT
POLE MER MEDITERRANEE
FNPP
CGCB
L'INDEPENDANT
ALIZEE SOFT
AQUATECH INNOVATION
CITEOS PERPIGNAN
BPS/CREDIT MARITIME
ECOCEAN
NGE CONNECT
NGE INFRANET
MARINE ASSISTANCE

ORDRE DU JOUR

- 1/ Validation du procès-verbal du CA du 16 février 2023
- 2/ Retour sur la saison « Plaisance » 2023
- 3/ Point sur les commissions UVPO
- 4/ Focus sur les colloques organisés par l'UVPO à l'automne
- 5/ Synthèse des consultations juridiques par G. Barnier, avocat
- 6/ Lancement de l'étude « transition énergétique des ports de plaisance en Occitanie », cabinets Idea et Plus de Vert
- 7/ Présentation du Fonds Occ'ygène par S. Mercier, CRTL Occitanie
- 8/ Calendrier du 4^e trimestre 2023
- 9/ Informations et questions diverses

1- VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 16/02/2023 **(Par Serge PALLARES, Président)**

Le dernier Conseil d'Administration s'est tenu le 16 février 2023 à La Grande Motte. Le PV a été envoyé au préalable aux adhérents avec la convocation au CA de ce jour. Le quorum étant atteint, le Président propose l'approbation du procès-verbal.

ADOpte A L'UNANIMITE

2- RETOUR SUR LA SAISON « PLAISANCE » 2023 **(Par les représentants des ports présents ou qui ont transmis des éléments)**

Globalement, les ports maritimes ont constaté une baisse du nombre d'escales cet été en lien une baisse du CA « Carburant » des ports.

Dans les Pyrénées-Orientales, les restrictions d'eau avec l'arrêté « Sécheresse » ont généré parfois des conflits avec les plaisanciers et le besoin d'une sensibilisation importante. Les professionnels du nautisme ont enregistré une baisse de 15 à 20% des manutentions.

Tous les ports sont en train de s'adapter pour trouver de nouvelles solutions pour optimiser la consommation d'eau.

Le bilan de la plaisance fluviale est mitigé avec une baisse de fréquentation récurrente sur les mois de juillet et août. Des problèmes de fonctionnement liés à l'alimentation en eau et aux conflits d'usages, notamment avec l'agriculture, dénotent d'une problématique majeure sur l'eau au niveau du Canal du Midi.

Septembre est en hausse : certains ports ont ressenti un effet positif dû à des clientèles venues dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby.

La hausse des coûts de l'énergie et du personnel est une préoccupation qui doit être saisie au niveau national par la FFPP. C'est l'ensemble du modèle économique des ports qui est remis en question, avec notamment un retard des projets d'investissements dans les ports par manque de visibilité.

3- POINT SUR LES COMMISSIONS UVPO **(Par Serge PALLARES, Président)**

Transition Numérique : Cyril PAGEL-GRECHI

La date limite de dépôt pour l'Appel à Projet « Numérique » est le 14/10/23.

L'étude sur la transition énergétique vient d'être lancée, et sera en lien avec les préoccupations numériques des ports.

Transition Ecologique & Energétique : Fabien LUAIS

Le sujet de l'eau est majeur et un partage entre ports des « bonnes pratiques » est la clé pour trouver des solutions pérennes.

Pour l'électricité également, le partage d'expérience des gestionnaires entre eux doit amener le secteur à adopter un plan général de sobriété.

L'étude sur la transition énergétique va permettre d'avancer dans ces domaines.

Fluvial : Muriel MILHAU

Les fins de concession occasionnent une hausse générale des redevances, ce qui remet en question le modèle économique des ports fluviaux. Claudie FAUCON-MEJEAN de la Région a été rencontrée dans ce cadre, et la mise en place d'un observatoire a été proposée.

La campagne Ecogestes a été satisfaisante pour cette année.

Le développement de Port Propre sur le fluvial est conditionné au coût de l'étude diagnostique.

Le tourisme fluvial est inscrit dans le Contrat de Destination Canal du Midi, porté par le CRTLO.

L'adhésion du port de Ramonville est en cours de finalisation.

A noter que même les communes qui n'ont pas de port peuvent adhérer, du moment qu'elles ont un projet de port.

Emploi/Formation : Jean-Romain BRUNET

Depuis le début de l'inflation les salaires des agents portuaires ont été revalorisés de 13%. Le débat fondamental consiste à décider qui doit supporter la hausse du coût de la vie : les salariés, les clients ? Le télétravail étant impossible dans les ports, il convient de réfléchir à la mise en place de la semaine de 4 jours, qui pourrait être compatible avec l'organisation des ports. La FFPP a été mandatée pour faire des propositions.

Pour la question de la construction d'ouvrages neufs dans les ports par les salariés, il semble nécessaire d'éclaircir cette possibilité. Un agent portuaire doit être polyvalent, c'est l'autorité de gestion qui établit ses missions. Il convient d'être vigilant lors de l'établissement des fiches de poste, pour éviter d'éventuels désaccords et procédures.

Attractivité/Promotion : Marc BERNADI

L'UVPO aura un stand les 24 et 25/10 au Salon du Littoral à Montpellier.

Les 2 prochains colloques porteront sur les thèmes « Changement climatique & plaisance » et « Tourisme & plaisance » (détaillés dans la rubrique suivante).

Dragages/Valorisation des sédiments : Willy PARAME

Les travaux menés sur la valorisation des sédiments de dragages, en lien avec les universités et l'école des Mines d'Alès, montrent que cette filière peut créer une véritable économie circulaire en Occitanie en impliquant les entreprises du BTP et des Travaux Publics.

Une proposition dans ce sens se fera au Parlement de la Mer d'Occitanie.

4- FOCUS SUR LES COLLOQUES ORGANISES A L'AUTOMNE **(Par Anne-Sophie CASSAN, Déléguée Générale)**

Vendredi 17 novembre 2023 : Colloque « Changement climatique et plaisance » au Laboratoire Arago à Banyuls sur Mer

Programme

9h30 Mots d'accueil

10h Intervention d'E. Jorda, pour l'Obscat et problématique du recul du trait de côte

10h15 : mise en contexte des enjeux de la crise de l'eau en Méditerranée, intervention d'un scientifique

10h30 : Présentation du guide FFPP « Bonnes Pratiques de Gestion de l'Eau Plaisance » par Cabinet Winch et Artelia

11h20 Témoignages d'actions réalisées sur les ports de plaisance (1H30)

Port-Vendres : retour sur l'expérimentation du dessalinisateur

Port-Camargue : utilisation de l'eau brute + charte sur la sensibilisation des plaisanciers

Port de Sète Sud de France : réutilisation des eaux usées

Témoignage d'une bonne pratique sur un port de Catalogne Sud

Intervention d'Aquatech Innovation

Témoignage d'un professionnel du nautisme des P.O sur retour « post saison »

12h40 Conclusion et cocktail

Jeudi 7 décembre 2023 : Colloque « Tourisme & plaisance » à la CCI Aude à Narbonne

Programme

9h : Accueil - Introduction des rencontres

9h15 : Rappel des points clés de l'étude sur les nouvelles clientèles de la plaisance

« Clientèles, nouveaux usages et services ; outils numériques adaptés », cabinet IDEA

9h45 : Table Ronde 1 : le port plaisance « actif » dans la dynamique touristique de son territoire

Port Camargue > présentation du « spot nautique » > valorisation activités nautiques

Catalogne > Nicolas Gonzales, marina > comment développer de nouveaux services aux plaisanciers

Exemple du lien port fluvial/office de tourisme/Territoire

11h : Table ronde 2 : Enjeux et perspectives

Rôle de la plaisance dans les stratégies littorales et fluviales (contrats de destination Littoral et Canal du Midi), CRTL Occitanie

Focus « Plaisance responsable » > c'est quoi un port responsable en 2030 ? (Impact sur la biodiversité : plaisance et mouillage, Vision de la FF Voile/ plaisancier « responsable »)

La part de l'itinérance dans les ports : Passeport Escale > approche marketing de l'itinérance (incitation, gratuité...)

Comment agir pour dynamiser l'escale en Occitanie ?

12h30 : Conclusion et cocktail

5- SYNTHESE DES CONSULTATIONS JURIDIQUES (par Maître Guillaume BARNIER, Avocat Associé de CGCB)

Plusieurs documents, rédigés par ce cabinet d'avocats, ont été mis à la disposition des adhérents, sur clé USB remise ce jour, et seront envoyés par mail à tous les adhérents.

Ils ont pour objectifs de donner des clés aux gestionnaires de ports pour traiter des problématiques précises.

Ces documents concernent les points suivants :

Lot 1 : formalisation d'un contrat de location de poste d'amarrage et d'un modèle de règlement de police de port.

Lot 2 : problématique des bateaux de plaisance hors d'usage et sur une fiche procédure de déchéance de propriété.

Lot 3 : note de recommandations sur la mise en place de prestation de services d'électricité dans un port de plaisance.

Lot 4 : fiches de recommandations pour interdire ou autoriser l'activité de « cabine d'hôte à quai » dans un port de plaisance, maritime ou fluvial.

Lot 5 : analyse sur l'obligation d'obtention d'un titre de navigation pour les pontons flottants dans les ports fluviaux.

Un sujet est en cours d'analyse et porte sur la gestion de liste d'attente. L'UVPO est en train de centraliser les pratiques des ports d'Occitanie pour partir d'un état des lieux de la situation actuelle.

6- LANCEMENT DE L'ETUDE « TRANSITION ENERGETIQUE DES PORTS DE PLAISANCE EN OCCITANIE » (Par Clément DEVAUX d'Idea, et Laurent FAREVEL de Plus de Vert)

L'étude, qui a débuté en octobre 2023, et sera clôturée en avril 2024, va se dérouler en 2 parties :

- **Réalisation d'un état des lieux des ports** : rencontre avec les gestionnaires de ports pour établir un bilan de la consommation énergétique de chacun, identifier des pratiques de gestion, tarification et régulation et mise en avant des solutions existantes pour réduire l'empreinte carbone d'un port ;
- **Identification des pistes d'amélioration et des potentiels** : proposition pour chaque type de port d'un scénario avec un panel de solutions à déployer afin de réduire la consommation d'énergie et intégrer la dimension « ENR » (différents types de scénarios à déployer en fonction d'une typologie de ports).

7- PRESENTATION DU FONDS OCC'YGENE (Par Sophie MERCIER du CRTL Occitanie)

Cet outil novateur est un fond régional dédié au tourisme à l'échelle de l'Occitanie, qui fonctionne grâce au mécénat. Les donateurs sont des acteurs du monde économique régional, qui souhaitent financer des actions/projets pour un tourisme positif.

Résolument orienté vers l'humain et la nature, ce fonds agit à travers 3 priorités ciblées :

- Accès au tourisme et aux loisirs pour tous et notamment au bénéfice des habitants de la région les plus éloignés de ces pratiques ;
- Education et sensibilisation à l'environnement des espaces naturels sensibles ;
- Développement d'un impact positif et inclusif du tourisme pour les territoires et leurs habitants.

Il n'y a pas de somme minimale pour contribuer.

Le CRTL Occitanie lance un appel aux dons auprès des gestionnaires de ports de plaisance.

8- CALENDRIER DU 4^e TRIMESTRE 2023 **(Par Anne-Sophie CASSAN, Déléguée Générale)**

OCTOBRE

Du 5 au 8 : Festival de la Mer à Canet en Roussillon

Du 11 au 15 : Salon Nautico à Barcelone

18/19/20 : Formation Port Propre à Port-Leucate

24 et 25 : Salon du Littoral au Parc Expo de Montpellier

26 : Assises Port du Futur à Sète

28 au 1/11 : Salon Nautique d'automne au Cap d'Agde

NOVEMBRE

6 : Formation « Gestion des Conflits » à Mudaisons (34)

9/10/11 : « Blue Tec Show » organisé par la French Tech de Perpignan à Banyuls sur Mer

13 : Formation « Etat de navigabilité d'un bateau » à Gruissan

16 : signature de la convention UVPO/Etat au CELMO

17 : colloque « Changement climatique : impact sur la plaisance » à Banyuls

21/22 : Formation « Calage de bateaux » à Gruissan

22 : AG de la FFPP à Paris

30 : Formation « Port Propre Actif en Biodiversité » (34)

DECEMBRE

7 : Colloque « Tourisme et plaisance » à Narbonne

6/7/8 : Formation « Anglais Maritime » à Narbonne

14 : Journée technique « Ouvrages portuaires » à Narbonne, par Accoast

9- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu en février 2024.

Présentation d'un nouveau partenaire

Une entreprise a rejoint le Club des Partenaires récemment : il s'agit de Marine Assistance, représentée par Marine MOURRUT.

Ses domaines d'expertise sont les suivants :

- Infrastructure et Gestion (dragage hydraulique et mécanique, pose de pieux et de ponton flottant)
- Environnement (gestion des pollutions, participation à des prélèvements de sédiments)
- Offshore Services (location de matériel et mise en place de support plongeurs IMCA)
- Marine (réparation et entretien de navires)

Marine Assistance intervient aussi bien sur des chantiers de travaux maritimes que fluviaux.

Serge PALLARES remercie Marion PIERRE (Région Occitanie), Sarah NETTER (SGAR Occitanie) et Michelle SANS (CCI 66) pour leur implication dans les actions de l'UVPO.

Le prochain Conseil d'Administration est prévu pour février 2024.

La séance est levée à 13h00.

Le Président
Serge PALLARES

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. Pallares'.

Le Secrétaire Général
Marc BERNADI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Bernadi'.